

52 - Depuis les abords de Châtillon-sur-Morin



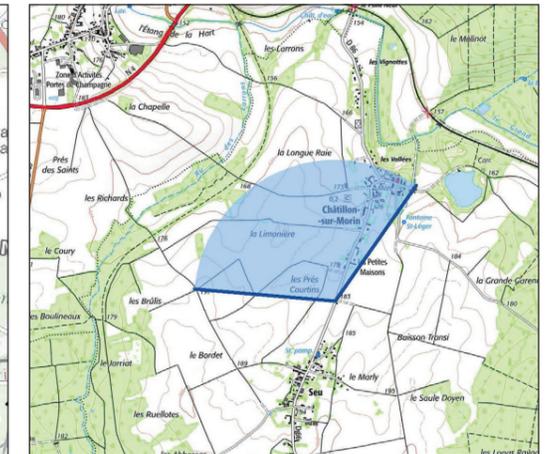
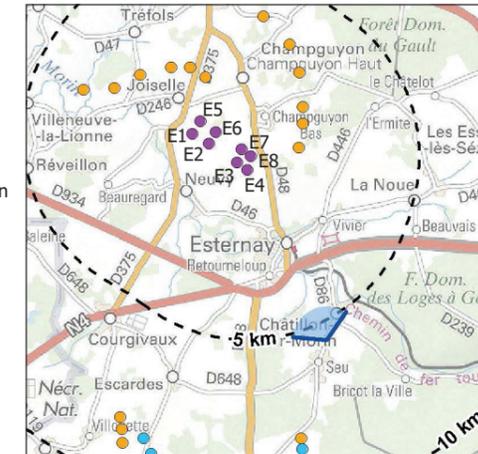
Ce village s'inscrit dans une clairière agricole, adossé à la forêt de la Traconne (dans le dos de l'observateur) et bordé par le ru des Larrons, sans réelle incidence dans la composition paysagère, hormis un léger cordon arboré se fondant dans le paysage.

Depuis les abords de ce lieu de vie, le regard porte loin, et notamment sur le développement éolien en cours sur le secteur d'implantation. Ainsi, les projets de Bois Chantret et Champguyon initient un étalement du contexte éolien sur l'horizon paysager.

Le projet envisagé est perceptible dans le prolongement d'un boisement, mis en avant par sa situation dans une trouée végétale sur l'horizon. Bien que visibles quasiment en pied, les éoliennes opèrent un regroupement limitant leur étalement, dans des rapports d'échelle qui restent cohérents avec la configuration paysagère. Le projet s'inscrit également dans le même angle visuel que les éoliennes de Bois Chantret.

L'impact du projet est jugé faible dans sa perception paysagère et dans son cumul avec les autres projets éoliens.

X (Lambert 93) : 742323
 Y (Lambert 93) : 6845269
 Cap : 335,1°
 Date : 01/03/2021
 Heure : 11h42
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E4 - 5552m
 Éolienne la plus éloignée : E5 - 7468m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



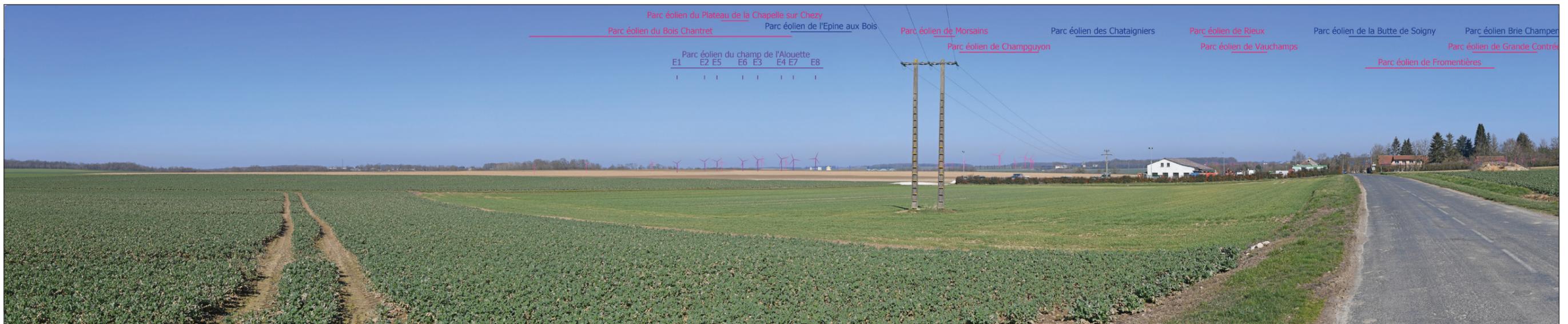
PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E1 E2 E5 E6 E3 E4 E7 E8





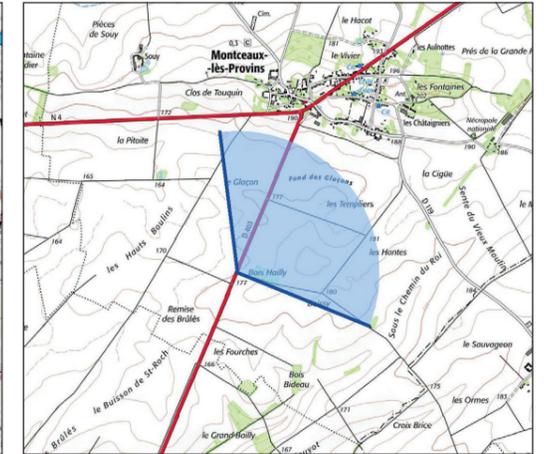
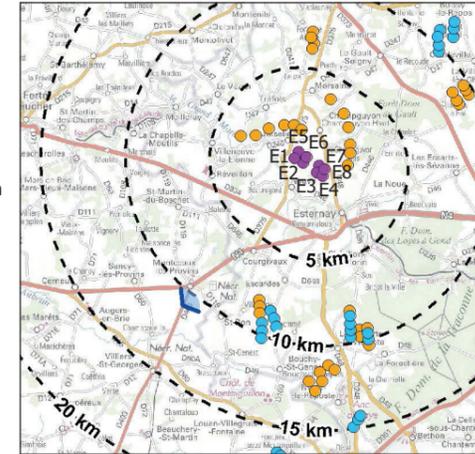
53 - En approche de Montceaux-lès-Provins par le sud (RD403)



Le village de Montceaux-lès-Provins s'inscrit sur une ligne de crête, dans un secteur paysager aux horizons cultivés assez dégagés. La présence forestière est en effet moins importante que sur le secteur d'implantation du projet. Depuis le paysage environnant, la silhouette villageoise se distingue parfaitement sur l'horizon, selon un tissu urbain condensé, enfoui dans une ceinture végétale dense, le clocher de l'église pointant au-dessus des toitures. Cet édifice est protégé au titre des Monuments Historiques et dessine un repère visuel sur l'horizon paysager. Bien que situé sur un point haut et dégagé du paysage, le plateau présente un certain modelé topographique dessiné par les rus creusant le socle. Le regard est ainsi faussement lointain, et les projets en développement sur le secteur d'implantation ne sont pas visibles, masqués à l'arrière de la ligne topographique. Il en est de même pour le projet envisagé, la perception du clocher étant préservée dans sa dominance visuelle.

L'impact du projet est jugé nul du fait de son absence de perception dans l'environnement proche de ce village et par rapport à son église protégée.

X (Lambert 93) : 731739
Y (Lambert 93) : 6842661
Cap : 52,4°
Date : 01/03/2021
Heure : 12h51
Angle de champ horizontal : 120°
Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
Éolienne la plus proche : E1 - 10900m
Éolienne la plus éloignée : E8 - 11561m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E5 E1 E6 E2 E7 E3 E8 E4





54 - En approche d'Augers-en-Brie par l'ouest



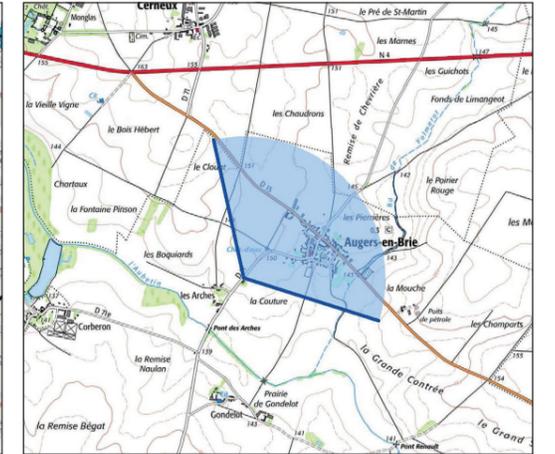
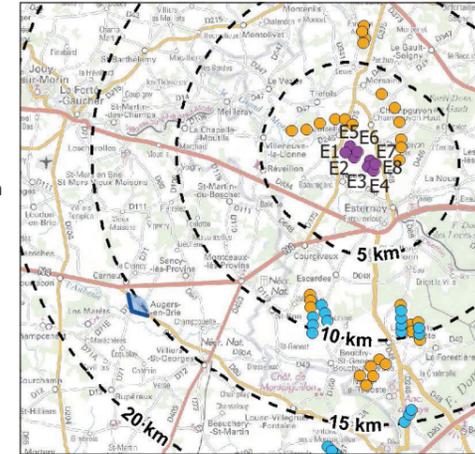
Le village d'Augers-en-Brie s'inscrit sur un secteur agricole ouvert, avec une amplitude visuelle étendue. Le tissu urbain est légèrement encaissé, mettant en valeur l'église protégée au titre des Monuments Historiques, qui marque un élément de repère visuel, quelque peu concurrencé toutefois par le château d'eau proche.

Actuellement, le contexte éolien est éloigné sur l'horizon paysager. A terme, on constate un développement de l'éolien dans une aire plus proche, mais avec une incidence limitée, les éoliennes étant filtrées par les masses boisées et les modelés topographiques, sans prégnance dans le champ visuel.

Le projet en lui-même est suffisamment éloigné pour s'effacer à l'arrière de la silhouette villageoise, sans aucune interaction dans la lecture paysagère du village et patrimoniale de l'église.

L'impact du projet est jugé nul du fait de son absence de perception dans l'environnement proche de ce village et par rapport à son église protégée.

X (Lambert 93) : 725700
 Y (Lambert 93) : 6842016
 Cap : 47,6°
 Date : 01/03/2021
 Heure : 13h12
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E1 - 15696m
 Éolienne la plus éloignée : E8 - 16773m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)





E5 E1 E6 E2 E7 E3E8 E4



55 - En approche de Sancy-lès-Provins par l'ouest (RN4)



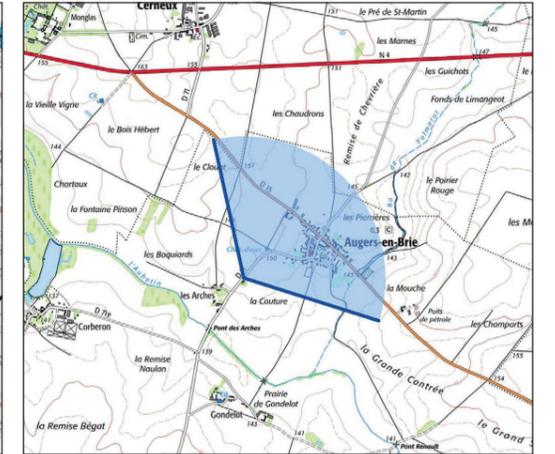
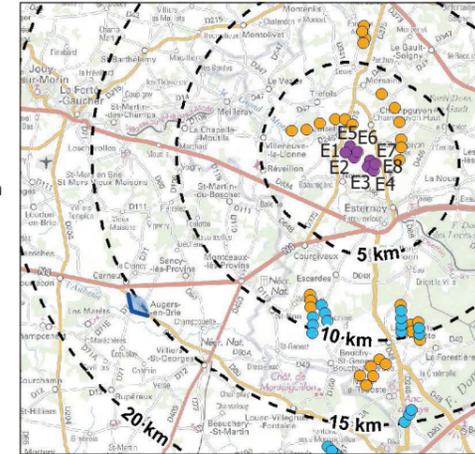
Depuis la nationale 4, le regard s'ouvre sur un secteur de plateau dégagé et d'apparence homogène. Le village de Sancy-lès-Provins dessine une oasis arborée sur les étendues cultivées, réhaussée du clocher de son église protégée au titre des Monuments Historiques.

L'environnement paysager autour de ce lieu de vie est préservé, le développement éolien se situant à distance, avec une perception contrée par la ligne d'horizon.

Le projet en lui-même se place en-dessous de cette ligne topographique, sans aucune interaction dans la lecture paysagère du village et patrimoniale de l'église.

L'impact du projet est jugé nul du fait de son absence de perception dans l'environnement proche de ce village et par rapport à son église protégée.

X (Lambert 93) : 728005
 Y (Lambert 93) : 6843615
 Cap : 52,7°
 Date : 01/03/2021
 Heure : 13h02
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E1 - 12893m
 Éolienne la plus éloignée : E8 - 13975m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)



E5 E1 E6 E2 E7 E3E8 E4





56 - Depuis la RD934 longeant la vallée du Grand Morin



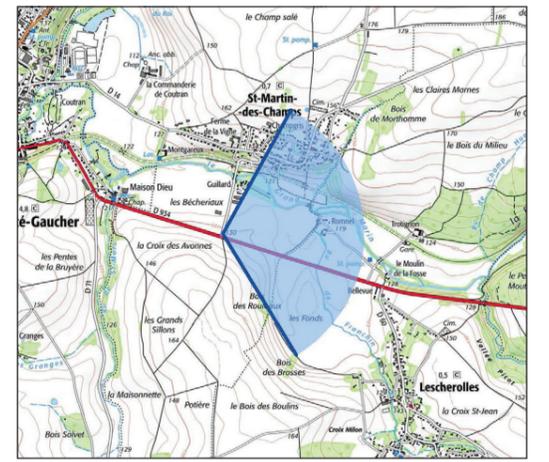
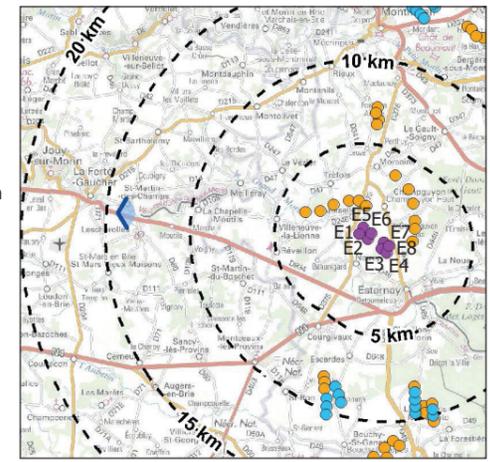
La RD934, axe primaire de circulation du territoire, reliant Sézanne à Coulommiers, s'inscrit comme un axe de découverte de la vallée du Grand Morin. Cet axe, rectiligne et amplement ouvert, surplombe ou s'enfonce dans la vallée, donnant à percevoir sa configuration, ainsi que les villages exposés sur le versant nord, et leurs clochers. Sur ce point de vue, le village de Saint-Martin-des-Champs domine le paysage, son clocher pointu marquant un repère identifiable dans le panorama.

La portée du regard est limitée par le modelé lié à la vallée, sans aucune perception sur le développement éolien du plateau en arrière-plan (hormis quelques pales du projet de Bois Chantret, pour un oeil averti).

Le projet en lui-même est ici suffisamment éloigné pour se placer en-dessous de la ligne topographique, sans aucune interaction dans la lecture paysagère de la vallée.

L'impact du projet est jugé nul du fait de son absence de perception dans l'horizon éloigné de la vallée du Grand Morin

X (Lambert 93) : 724077
 Y (Lambert 93) : 6852595
 Cap : 88,7°
 Date : 01/03/2021
 Heure : 15h21
 Angle de champ horizontal : 120°
 Hauteur de prise de vue : 165-170 cm environ
 Éolienne la plus proche : E1 - 14296m
 Éolienne la plus éloignée : E8 - 16091m



ÉTAT INITIAL (vue à 120°) (parcs en exploitation et permis accordés)



PROJET (vue réaliste à 120°) (projets en instruction et projet étudié)



PROJET (vue réaliste à 120°) (sans étiquettes de situation)



PROJET (vue filaire à 120°) (ensemble du contexte éolien)





E5 E6E1 E7E8 E3 E4

